

II. FONDEMENTS POUR UNE ANALYSE

A partir de 1940, le Chili croît et s'industrialise avec accélération au niveau des segments stratégiques de l'économie: agriculture, énergie, les minéraux et la métallurgie. Pendant cette période les villes croissent et la migration rural-urbaine s'intensifie: en 1950 la population rurale chilienne était un 41% du total; en 1982, elle ne dépassait point le 13%.¹

A partir de 1973, date du coup militaire, on applique au Chili une économie de libre marché, avec un fort accent dans les privatisations des entreprises publiques, et on adopte un modèle exportateur de ressources naturelles. Dans ce contexte, dans les deux dernières décennies, naissent des groupes financiers privés qui vont contrôler un haut pourcentage de l'activité économique: entre autres secteurs, les communications, l'énergie, la minéraux, la cellulose et l'industrie forestière, grandes entreprises de pêche, de la construction, et les fonds de retraite (avec exclusion des militaires). Parallèlement, il y a une croissance économique accélérée: le Produit Interne Brut (PIB) pour 1992 a été de 10,54%, et pour 1993, de 6,7%. Cependant la pauvreté d'un large secteur de la population s'est accrue dans les deux dernières décennies: le salaire minimum réel urbain est tombé en 38,6% entre 1980 et 1987, alors que dans le secteur rural, le 70% des paysans disposent d'un salaire moyen de US\$ 85 mensuels, un montant qui est inférieur aux US\$ 100 du salaire moyen de 1960.² Plusieurs sont les opinions qui signalent que le modèle actuel n'assure point une distribution équitable du Produit Interne du pays. Un exemple serait la zone du centre sud du pays (VIII région), qui est celle qui apporte le plus, proportionnellement, au PIB national, cependant, c'est la deuxième région qui montre les plus hauts indices de pauvreté: 46,1% de la population régionale.³

Le modèle économique en cours, oblige le pays à satisfaire une demande énergétique croissante. Aujourd'hui le secteur électrique augmente un 6% par an, ce qui veut dire que la capacité de génération électrique doit se doubler chaque 8 ou 9 années. L'investissement en énergie est dirigée, dans le court délai, à l'hydroélectricité. Dans ce segment, le Chili semble avoir des avantages comparatives, cependant, d'accord au rythme actuel d'investissement, les ressources hydrauliques nationales, seraient épuisés vers l'année 2020.⁴

¹ Instituto Nacional de Estadística (INE), Censo de Población, 1982, Santiago, Chile.

² CEPAL: "Balance Preliminar de la Economía Latinoamericana", Santiago, 1988.

³ Ministerio de Planificación Nacional (MIDEPLAN): "Región del Bío Bío: Una estimación de los Niveles de Pobreza Comunal". Santiago, 1990 y Centro Itata: El Desarrollo Regional desde el Mundo Social, Concepción, 1992.

⁴ Gabriel Benavente et al. "Los Recursos Hidroenergéticos de Chile", en Actas del II Encuentro Científico sobre el Medio Ambiente, CIPMA. Talca, 1986.

A partir de 1978, au milieu de la dictature militaire, on a privatisé l'Entreprise Nationale d'Electricité (ENDESA), créée en 1943: le bilan de cette opération laisse des pertes fiscales pour un montant de US\$ 1.000 millions, et des transferts à l'Etat de dettes pour US\$ 600 millions. Une fois la procédure terminée, cette entreprise créa des filiales telles que Pangué S.A., afin de matérialiser la construction du dit "projet hydroélectrique du Haut Bio Bio", une série de sept barrages qui vont inonder, approximativement, 26.000 Ha. dans le lit de la vallée du Bio Bio. Cinq des sept futurs barrages affectent une partie importante du territoire que le peuple pehuenche a occupé depuis des temps ancestraux.

Peu à peu, la Centrale Pangué (la première de la série de sept en cours de construction) et qu'on appelle "l'affaire Bio Bio", est un exemple qui permet d'analyser, et aussi de critiquer, le modèle de développement et de croissance économique, actuellement en cours; la politique énergétique; la participation démocratique et la situation des peuples autochtones chiliens. La leçon qui nous laisse l'affaire Bio Bio est qu'il ne s'agit pas d'un problème exclusivement ethnique, ni économique ou énergétique, ni uniquement de l'ambient: il s'agit, avant tout, d'une affaire politique qui a provoqué la critique chez les chiliens et, en même temps, a renforcée l'organisation des communautés pehuenche, afin de faire face à ce nouveau processus de changement de vie. Jusqu'ici, une hydroélectrique, simplement se construisait au Chili: aujourd'hui on questionne les fondements qui peuvent la justifier.

ENDESA a soutenue que les "impacts directs" du premier barrage sont inexistantes, et n'attribue presque aucune importance aux transformations, à court et moyen délai, qui sont liés à l'intégrité du lit de la vallée et de sa population. Il assurent dans leurs documents, que la Centrale Pangué n'inondera que 500 hectares, n'affectant pas les terres pehuenche, et qu'on devra procurer une nouvelle location seulement à un petit nombre de familles de paysans non pehuenche.

Les rapports de ENDESA ont nié, par omission, jusqu'à 1987, l'existence du peuple pehuenche, une minorité ethnique de 10.000 personnes, -approximativement-, et qui dès temps Précolombiens, habitent ce territoire. Jusqu'à présent ils n'ont été ni informés ni consultés, ce qui est fait, de ce projet des barrages hydroélectriques, un exemple de "anti-participation", encadré dans une dictature militaire, avec une économie de libre marché.

Plusieurs rapports signalent qu'un des impacts plus évident de ce projet, est celui de la disparition du peuple pehuenche, non dans le sens d'extermination, mais en raison d'un rapide processus de démantèlement de ses structures actuelles, sociales, économiques traditionnelles, et de l'occupation de leurs anciens territoires et terres productives.

D'accord à certains spécialistes, ce projet endommage directement la région où il sera construit, puisque: "... sa population n'a aucune participation dans la prise de décisions, ni reçoit aucun bénéfice qui

Contraloría General de la República. Santiago 1991.

Le fleuve Bio Bio est le plus important du pays, si on considère sa longueur (380 kms.), son débit et la population associée à son cours (proche à un million de personnes).

dérive du projet, ou d'une compensation pour la perte de son patrimoine." 7 "L'affaire Bio Bio" met en évidence qu'il existe une relation de colonialisme entre la métropole et les régions, du moment que le pouvoir est exercé du centre vers les provinces: les décisions prises, excluent la participation de ceux qui les subissent, et qui influent sur leur besoins. En bref, on ne respecte point les valeurs essentielles que les chiliens partagent: équité, participation citoyenne et protection du patrimoine environnemental. Ce processus n'a pas été transparent comme il correspond aux projets qui affectent à un grand nombre de personnes et qui peuvent compromettre l'intégrité nationale. Pangué fut conçu, créé, autorisé et mis en marche en tournant le dos, non seulement à la communauté locale directement compromise, le peuple pehuenche, mais au pays entier. Ceci dans une période où le Chili ne comptait pas avec un cadre légal minimum, constitutionnel, concernant le Moyen Ambient et les peuples autochtones, ce qui aurait permis d'adopter les nécessaires précautions envers ce genre de transformations. Malgré leur refus, le régime dictatorial commença, en 1989, à mesurer leur terre, les régulariser, et à donner des titres de domaine. Ces mesures furent ouvertement repoussées et, simplement, plusieurs familles s'y refusèrent.

III. LE HAUT BIO BIO: FOYER ANCESTRAL PEHUENCHE. PERTE DU TERRITOIRE.

Les pehuenche ont vécu, principalement de la chasse du guanaco (Lama guanicoe) et de la récolte de piñones, le fruit du "pehuen" (Araucaria araucana), une conifère de hauteur. À ces activités ils ont ajouté l'élevage du bétail d'origine Européen et l'agriculture. 8. Les pehuenche furent un peuple nomade. Ils parcouraient leur territoire en poursuivant leurs proies de chasse, y se déplaçaient en quête du mûrisage, hors de saison, du pehuen, ce qui leur permit de dominer un vaste secteur de la cordillère de Los Andes.

La société pehuenche avait une culture et une économie particulière. Quand les mapuche de la vallée centrale du Chili traversèrent la cordillère, à moitié du 18ème siècle, vers les plaines de la "pampa" en quête de meilleur pâturages pour leur bétail, ils ont "mapuchisé" les pehuenche. C'est là que ce peuple de la cordillère va apprendre la langue et la culture mapuche. En même temps, à travers du commerce et de la guerre, les conquérants européens se frayèrent un chemin pour obtenir du sel, du cuir et de l'or.

Les républiques du Chili et de l'Argentine, une fois établies, commencent un procès intensif d'occupation des terres pehuenche. Selon ces deux pays, les autochtones empêchaient l'établissement frontalier, c'est pour cette raison qu'ils firent la guerre contre eux: pendant le 19ème siècle aura lieu l'extermination de ce peuple, et la perte de leur ancien territoire. Les autochtones, une fois leurs espaces de récolte et de pâturages

7. Cecilia Collados: "Análisis del Proceso de Toma de Decisiones para la Construcción del Proyecto Pangué en Chile", en Actas de la I Reunión Nacional sobre Evaluación de Impacto Ambiental, Comisión Nacional de Medio Ambiente (CONAMA) Santiago, noviembre de 1993.

8 - Dan leur langue, "pehuenche" veut dire "gens du pehuen, c'est-à-dire, ceux qui se nourrissent du fruit de de l'Araucaria araucana."

perdus, entreprennent un procès d'intensification du travail de la terre. Leur économie devient agricole, ce qui exerce une pression particulière sur leurs terrains. Grâce au tallage et au brûlage, ils obtiennent des espaces nouveaux pour l'élevage et l'agriculture. L'économie locale tombe de la sorte dans le cycle classique de surexploitation, bas rendement, érosion, et, finalement, pauvreté. La communauté rituelle, la pratique de leur langue, et leur structure sociale se maintient malgré cela. Et c'est leur structure sociale celle qui leur permet de faire une utilisation collective de leurs insuffisantes ressources. D'après le peuple pehuenche, la communauté est la clé de leur subsistance. Par contre, du point de vue de l'Etat Chilien, elle est la source de leur retard et pauvreté. A partir de 1985, et sous des mécanismes non consultés, une forte pression fut exercée pour diviser les communautés et remettre des titres individuels de domaine. Les autochtones du secteur ont réagi à ces mesures, et on exprimé leur désir de "continuer à vivre en communauté, afin de préserver leurs traditions et coutumes" ⁷. Malgré leur refus, le régime dictatorial commence, en 1989, à mesurer leur terre, les régulariser, et à donner des titres de domaine. Ces mesures furent ouvertement repoussées et, simplement, plusieurs familles s'y refusèrent.

En 1990, le projet du nouveau barrage hydroélectrique, le premier à construire au Bio Bio, était déjà terminé. En 1991, la construction en fut autorisée. Les pehuenches n'avaient été ni informés, ni consultés sur ce projet. C'est alors que commencent les pétitions que les chefs des communautés font à l'Etat. Ils exigent des ressources pour améliorer les conditions de vie, détériorée par une longue histoire d'usurpations et de dépouillements.

IV CE QUI A ETE DIT SUR LES PEHUENCHE

D'après ENDESA, "on ne voit pas d'impacts physiques directs d'importance", quoiqu'ils admettent qu'une détérioration de la culture et des traditions pehuenche va se produire, ¹⁰. On prévient que les impacts indirects du projet, peuvent avoir un résultat négatif, en ce qui concerne la perte de leur culture (déculturation), qu'un tel changement de vie provoque. Pour Alejandro Colomés, consultant de ENDESA, la transformation produira des changements substantiels dans les structures sociales et culturelles des communautés pehuenche, et va causer des dérangements et des contradictions aux mécanismes d'organisation, ce qui serait un obstacle pour le développement normal de la famille et de la société. ¹¹ Pareillement, dans ce sens, Rodolfo Von Bennewitz, ingénieur de ENDESA, réfléchit, au sujet des trois premiers barrages, dans le haut Bio Bio, sur les conséquences négatives que ces

⁷ Acta de Reunión de la Gobernación Provincial de Bio Bio. Los Angeles, Chile, Enero 2 de 1986. Ms.

¹⁰ Alejandro Colomés: "Proyecto Pangu: planificación y gestión ambiental". Santiago, 1991, p. 26 y 28. Ms.

¹¹ IDEM

projets auront sur les communautés:

"L'arrivée, pendant la construction des Centrales hydroélectriques, d'un grand nombre de gens du dehors qui ne partagent pas les habitudes des pehuenche et qui, forcément, doivent se contacter avec eux, aura une influence sur leur coutumes, particulièrement, sur les plus jeunes (...) Ceci pourrait conduire à une modification des traits culturels, dont les conséquences seraient l'alcoolisme, la drogue et, en général, à une dégradation de leur niveau de vie. (...) La modification de la tradition tribale est un procès qui va s'accélérer avec l'exécution du plan de développement hydroélectrique, mais, en dernier lieu, il semble être inévitable au long délai, selon on a pu le constater, se basant sur l'expérience d'autres pays (...) Les rapports qu'ils ont avec des gens de coutumes diverses, font surgir une plus grande uniformité, laquelle si bien, d'un côté, suppose sacrifier les valeurs culturelles des minorités, est, de l'autre, une contribution à l'unité de la population nationale."¹²

Manuel Danemann, folkloriste chilien et consultant de ENDESA, a signalé "les groupes aborigènes vont disparaître (...) C'est une loi historique universelle, ils s'assimileront aux groupes majoritaires".¹³ Les pehuenche, d'après Danemann, sont déjà incorporés à la société nationale, et il considère "... que c'est naïf de poser la question comme une affaire de (...) conservation d'une culture autochtone". Son point de vue peut s'aborder de la façon suivante: pour une succession accélérée de changes sociaux, économiques et techniques, auxquels ils se sont, très partiellement, adaptés, -les pehuenche-, sont des paysans appauvris, habitants sédentaires des localités aux terrains agricoles de mauvaise qualité."¹⁴

Dans un autre document, ENDESA a signalé que le futur barrage de Pangue ne va pas inonder des terres des autochtones, donc il n'existe pas un impact d'environnement direct sur ce groupe ethnique. Au sujet des impacts indirects, ENDESA signale que ceux-ci vont se vérifier sur le mode de vie, le développement économique et culturel du peuple pehuenche, quoique on les a qualifié de "positifs", puisque ils supposent -principalement-, du travail. Pangue S.A., considère positif, de

¹⁰ Pangue S.A.: "Interrogantes en relación con algunos aspectos ambientales del proyecto Pangue", Unidad de Gestión Ambiental y

¹² Rodolfo Von Bennwitz: "Los recursos hidroeléctricos de la cuenca del Bío Bío", en La Región del Bío Bío, Instituto de Investigaciones del Patrimonio Territorial de Chile, Universidad de Santiago de Chile. Editorial Universitaria. Santiago 1990:126/127. (Le souligné m'appartient.)

¹³ Manuel Danemann: "Las comunidades pehuenches..." Op. cit.: 14-15.
¹³ M.V.P.: "Esas sustentables sociedades indígenas", en Actualidad Universitaria VII (76): 19-22 Univ. de Chile, 1992

¹⁴ Manuel Danemann: "Las comunidades pehuenches y su relación con los proyectos hidroeléctricos del Alto Bío Bío", Santiago, Octubre, 1991, pp. 6 y 12. Ms.

stimuler le plus possible les opportunités de travail,¹⁵ parce que "... les communautés du Haut Bio Bio, profitent déjà d'un bénéfice direct et immédiat, et ils ont compris que, pour leur expectatives d'intégration, améliorer leur condition de vie et supérer leur état de pauvreté extrême, Pangué est, sûrement, leur meilleure option."¹⁶ Cette assertion de la société Pangué, fait partie d'une campagne assez étendue, un vrai marketing de barrage, où on a dit que le projet est: écologique, moderne et respectueux des habitants de la région.

- Danemann pense que les communautés du peuple pehuenche ont un degré d'autonomie culturelle de plus en plus faible, à conséquences d'un métissage de sang et de culture. C'est ce qu'il appelle "une perte progressive de la tradition aborigène". Et que "l'identité autochtone pehuenche (...) est de plus en plus chilienne, avec moins de force ancestrale, exposée à une acculturation progressive due à la modernité qui, inévitablement, atteint les endroits plus éloignés du Haut Bio Bio". D'après lui, "n'importe quelle réflexion, n'importe quelle action qui se rattache à la réalité actuelle des peuples mapuche-pehuenche du Haut Bio Bio, doit mesurer et évaluer, d'une façon claire et objective, ce phénomène de l'insertion d'un système empirique aborigène descendant, à un autre technique, d'un essor de tendance universelle, ascendant".¹⁷ Cet auteur pense que l'état actuel du peuple pehuenche, est lié à la détérioration accélérée de leurs valeurs, motivations, principes, identité, et de la pratique de leurs biens culturels parce qu'ils n'ont pas pu se soustraire aux effets de l'influence expansive hispano-chilienne". Pour Danemann, leur contact avec la société chilienne "... a permis un déplacement vers une autre vision, à une autre conception du monde, à une nouvelle réalité, à une vie nouvelle, à un nouvel avenir pour la descendance des familles d'aujourd'hui (...). Ceci, aurait-il pu se donner d'une autre façon? Même que, peut-être, il est triste et très nécessaire, pour éviter la honteuse marginalité, le retard et l'isolement".¹⁸ Pangué S.A. a donné des conseils, afin de mitiger ces transformations. Les propositions établissent qu'en raison du "bas niveau culturel qui existe dans la région, celui-ci sera aggravé par les changements socio-culturels que la population locale sera obligé d'affronter. (...) On a détecté le besoin de donner un genre d'enseignement social pour rendre facile la coexistence, de même que le besoin d'organiser la communauté".¹⁹ De cette façon, on a proposé d'établir un bureau de développement social, qui devrait agir dans le

¹⁵ Pangué S.A.: "Interrogantes en relación con algunos aspectos ambientales del proyecto Pangué", Unidad de Gestión Ambiental y Asuntos externos. Santiago, Abril, 1991, Ms.

¹⁶ Pangué S.A.: "Energía y desarrollo", en diario El Mercurio, Chile. Editorial Universitaria, Santiago, Abril 8, 1992.

¹⁷ Manuel Danemann: "Las comunidades pehuenches..." Op. cit.: 14-17, respectivamente.

¹⁸ Ibid. : 56-30, respectivamente.

¹⁹ Ibid.: 45.

terrain de l'entraînement de travail, pour tâcher "d'élever le niveau d'emploi du peuple pehuenche". Dans cette direction s'oriente la pensée de Mario Orellana, anthropologue chilien, qui affirme "on devrait enseigner au peuple pehuenche à respecter les horaires, à être responsable dans le travail et à ne pas dépenser leurs salaires dans des lieux de divertissement".²⁰ En considérant les points de vues de ses consultants, Pangué S.A. recommande "ce qui est invraisemblable" "si des problèmes de coexistence, avec agression envers la population locale se produisent, il faudrait construire une protection physique (cercle et grandes portes d'accès) à la communauté de Callaqui ... étant celle-ci la plus vulnérable. (...) Et de promouvoir un organe de surveillance à l'intérieur de la communauté, pour établir un règlement sur les relations entre celle-ci et ceux que arrivent à la région". Pour mettre en pratique ces mesures, on pense que la collaboration de la police et du personnel de sécurité de ENDESA, serait nécessaire.²¹ Ceci fait penser à un modèle de l'Afrique du Sud, genre apartheid... ce qui n'a aucun de sens, étant donné que le peuple pehuenche est le propriétaire légitime de ces terrains.

Toujours dans le contexte de mitiger, en Février 1992, Pangué S.A. a créé la "Fundación Pehuen", avec un directoire de 7 membres, (trois pehuenche et quatre de Pangué S.A.), un directeur exécutif, un assistant des communautés et un archéologue/assesseur de culture pehuenche. Ces trois derniers ne sont pas pehuenche, et ils sont imposés par l'entreprise, en dehors du concours public. Pangué S.A. assure que cette "Fundación" est un modèle unique de participation dans l'Amérique Latine.

Cette Fundación donne une allocation -d'un 80%- aux familles autochtones pour l'achat de produits essentiels, ce qui les rend des "membres associés". Quant la Corporation Financière Internationale de la Banque Mondiale, devait décider sur les prêts à concéder à Pangué, la Compagnie, afin d'exhiber un grand appui populaire, envoya des longues listes "d'adhérents pehuenche" au barrage: ces gens n'étaient autres que les familles qui reçoivent les dites allocations. Les leaders des communautés pehuenche ont dénoncé ce manège déshonnête au bureau de la Banque, à Washington. Le Gouvernement chilien, de même que plusieurs Parlementaires, ont aussi exprimé leur souci à ce sujet. Le Ministère de Planification Nationale a signalé que cette Fundación "est une entité d'un fort accent paternaliste... Différents secteurs sociaux, politiques et académiques, voient avec méfiance les vraies buts de la Fundación pehuen, ce qui a difficulté de travail de commun accord".²²

La Commission Spéciale des Peuples Autochtones, (CEPI), après l'analyse de la situation du Haut Bío Bío, assure, dans une lettre adressée au Président de la République (Août 91): "La construction du barrage Pangué (...) signifie une grave menace pour la subsistance culturelle du peuple mapuche-pehuenche (...) donc nous vous prions de

²⁰ Mario Orellana: Manual de introducción a la antropología. - Santiago, CPU, 1990, p. 71.

²¹ Alejandro Colomé: "Proyecto Pangué", op.cit.: 45.

²² MIDEPLAN: "Informe económico, social y ambiental del proyecto Pangué". Santiago, Octubre 1992. Ms.

prendre les mesures adéquates pour la protection de ce peuple, en vue de la construction du barrage."

La CEPI, à la suite de discussions prolongées, a proposé au Gouvernement d'ordonner de suspendre la réalisation du projet Pangue, jusqu'à ce que on puisse démontrer que celui-ci ne porte pas dommage au communautés autochtones. Il est important de noter, que des membres du Parlement ont approuvé "un projet d'accord" pour solliciter au Président de la République, la révision et suspension du projet Pangue, et autres barrages à construire sur le fleuve Bío Bío.

V. CE QUE L'ON A DIT DES PEHUENCHE

Les inquiétudes des pehuenche au sujet des centrales hydroélectriques dans leur terres ancestrales, furent exposées dans plusieurs déclarations publiques: en 1989, ils s'opposent à ces centrales pour la première fois. Ils signalent que les centrales les endommagent. Ils déclarent "qu'elles signifient un dépouillement fait aux mapuches qui habitent les bords du Bío Bío, et les fait quitter des lieux où ils ont vécu depuis des temps immémoriaux, pour les traquer dans les cordillères".²³ Dans ce document ils réclament aussi la récupération de leurs terres, et expriment leur désir de maintenir leur traditions et coutumes, ce qui inclue l'éducation pour leurs enfants avec des professeurs de leur propre race.

En 1991, ils s'opposent à la construction de barrages dans leur territoire et exigent la suspension immédiate de tous les travaux préliminaires. La déclaration soutient que:

"...les dits barrages (...) nous obligent à quitter nos terres et ils détruisent le Milieu Ambiant Naturel où nous habitons; ils constituent une menace pour la survivance de notre peuple (...). Nous dénonçons que ces compagnies n'ont pas demandé notre opinion pour entreprendre les travaux, ce qui vient nier notre droit de décider sur le destin de notre territoire (...). Nous faisons un appel à tous nos frères du peuple Mapuche à solidariser avec notre cause, et à toutes les organisations du "Mouvement", afin de s'unir pour la défense du territoire Mapuche (...). Nous faisons, de même, un appel à l'opinion publique nationale et aux instances qui décident (gouvernement, parlementaires, autorités régionales) à appuyer notre légitime requête."²⁴

Au mois de novembre de 1991, on étudie les conséquences que sur les communautés pourraient avoir ces barrages, et la décision de les repousser, s'affermi, parce qu'ils contrarient leur culture et leur survivance. On alerte aussi, sur la spoliation que font les entreprises marchandes de bois sur la forêt native de la région.

"...ces entreprises privées ravagent le seul bien qui nous reste, et provoquent non seulement la dévastation de nos terres cultiva-

²³ Lettre à Patricio Alwin, candidat à la Présidence, de la République, "Demandas de las Comunidades Indígenas del Alto Bío Bío", Alto Bío Bío, noviembre 29, 1989.

²⁴ Declaración Pública Quepuca/Ralco, Alto Bío Bío, Agosto 3 de 1989.

bles, mais produisent aussi un grave dommage au milieu ambiant (...) nous voulons manifester notre ferme conviction de mener à bout ces requêtes, jusqu'à leur ultime conséquence, ayant recours à tous les mécanismes de l'Etat et de notre peuple, pour éviter que ce nouveau attentat soit consolidé."²⁶

La "Coordinadora de Instituciones Mapuches" (le plus important des groupements d'organisations autochtones) ne tarde pas à s'unir aux dénonciations:

"La Coordinadora ne va pas accepter que pour la construction des barrages on inonde des milliers d'hectares des terres qui appartiennent au peuple pehuenche (...) la Coordinadora considère qu'il n'est ni étique ni pertinent qu'une entreprise privée usurpe le droit à décider sur l'avenir du peuple mapuche et pehuenche et de la bio-région du Bío Bío (...) voit le besoin d'une moratoire pour la construction des dits barrages et la suspension des travaux préliminaires, jusqu'à ce qu'une évaluation objective soit effectuée avec la plus ample participation de la totalité des acteurs engagés."

En Janvier 1992, deux des plus importants conducteurs du Haut Bío Bío, ont dénoncé, dans une lettre au Président de la République, que "on a continué avec la division de nos communautés, malgré l'opposition de la majorité de nos frères (...) Nous voulons que nos titres de communauté nous soient octroyés; puisque c'est ainsi que nous avons toujours vécu, et nous ne désirons pas perdre nos coutumes (...) Si on divise nos communautés, elles disparaîtront." Ils demandent non seulement que justice soit faite au sujet des terres usurpées, mais aussi ils dénoncent la coupe sans discrimination de la forêt native, et exigent le terme de ce procès. La lettre finit avec un "...refus énergique à la construction des barrages du Haut Bío Bío" et avec un appel au gouvernement, pour éviter la destruction systématique du peuple pehuenche. La lettre resta sans réponse.²⁶

En Mars 1992, les caciques, en coordination avec des institutions d'appui, ont organisé une réunion à laquelle ont assisté des conductrices en représentation des femmes et de la jeunesse pehuenche, des organisations mapuche, représentants du gouvernement et d'autres institutions qui travaillent sur ce thème et sur cette zone. Un diagnostic de la situation (historique et actuelle) a été fait, et des instances furent créées pour des futures actions conjointes entre les communautés, les organisations mapuche et autres entités. On a élu, à l'occasion, une autorité unique, afin de donner vigueur à l'union de sept communautés (*lonko* majeur) et, sur cette base, fût créé la dite "Junta (assemblée) de Caciques du Haut Bío Bío", qui opère encore aujourd'hui, et qui a été reconnue par les gens de la communauté. Les conclusions de cette assemblée furent unanimes et catégoriques: "on s'oppose à l'assignation de titres individuels de domaine, parce qu'ils vont contre les coutumes du peuple pehuenche (...) on dénonce le commerce

²⁶ Declaración Pública de autoridades tradicionales del pueblo pehuenche (Alto Bío Bío y Lonquimay) Alto Bío Bío, noviembre 3 de 1991, del Alto Bío Bío et "Declaración Pública" de la "Coalición de Organizaciones por la Defensa del Río Bío Bío y el Pueblo Pehuenche", "Carta dirigida al Presidente de la República", José Antonio Curriao y Domingo Piñaleo, Alto Bío Bío, enero 21 de 1992.

sans scrupule des compagnies marchandes de bois (...) on s'oppose à la construction d'hydroélectriques sur le territoire pehuenche" ²⁷ Il faut remarquer que, dans cette réunion comme dans les déclarations déjà citées, ceux qui signent sont José Levi (*cacique*) et Pablo Vita (secrétaire), les mêmes que, plus tard, accepteront d'être les directeurs de la Fundación Pehuen que Pangué S.A. a créé dans la région. Aujourd'hui, Levi et Vita, travaillent comme des salariés pour la compagnie qui exécute les travaux du premier barrage.

Au mois d'Août de 1992, sur la base de cette assemblée (la dite Junta de Caciques) fut formé le Centre Mapuche Pehuenche du Haut Bío Bío (CMPAB) qui est devenue la première organisation autochtone du secteur, et a agglutiné les intérêts du peuple pehuenche du Haut Bío Bío. Aujourd'hui le CMPAB, s'occupe de plusieurs projets de développement, avec l'intention de démontrer que d'autres alternatives existent face à la l'engagement de main d'oeuvre autochtone dans les travaux du barrage.

N'ayant pas de réponse à leur requêtes, en Septembre de 1992, la Junta de Cacique, le CMPAB et d'autres membres de la communauté, posent un Recours de Protection qui fut présenté aux Tribunaux de Justice contre Pangué S.A.. C'est le Recours qui a eu plus d'adhérents dans l'histoire juridique chilienne, et qui est aussi un cas remarquable, puisque cette cause fut gagnée en première instance à la Cour d'Appel de la ville de Concepción, et qui, d'accord au Code des Eaux, a établi que l'entreprise électrique propriétaire du barrage, ne comptant pas avec des droits consommables sur les eaux du Bío Bío, ne peut endommager les droits de troisièmes personnes sur le réservoir, ou sur l'interception du cours naturel du fleuve, par l'action d'un barrage. Cette sentence a été révoquée en seconde instance par la Cour Suprême, maximal tribunal du pays.

En Octobre 1992, a eu lieu la "Journée de Développement Intégral pour les Communautés Indigènes du Haut Bío Bío", avec l'assistance de plusieurs organisations gouvernementales et non gouvernementales, autochtones et non autochtones. Une nouvelle déclaration signale sa "...tranchante opposition à la construction de la Centrale Pangué et n'importe quelle autre hydroélectrique sur le Haut Bío Bío". On a conclu, dans cette réunion, que si ces projets se réalisent, le développement "harmonique" des communautés se rend impossible. ²⁸

En Décembre, 1992, les caciques, dans un entretien avec divers parlementaires et autorités du gouvernement, entre elles, le Président de la République, ont présenté personnellement leurs requêtes. A chaque réunion ils présentèrent une déclaration signée par la Junta de Caciques, en signalant, entre autres questions, leur opposition à la "... construction de la Centrale Pangué et la dite Centrale Ralco,

²⁷ "Acta de Reunión de Lonko (caciques) y representantes comuneros de las Siete Comunidades Pehuenches del Alto Bío Bío Los Angeles, marzo 30-31 de 1992.

²⁸ "Acuerdo de los Lonko de las Siete Comunidades Mapuche-Pehuenche del Alto Bío Bío" et "Declaración Pública" de la "Coalición de Organizaciones por la Defensa del Río Bío Bío y el Pueblo Pehuenche", Jornada de Desarrollo Integral para las Comunidades Indígenas del Alto Bío Bío, Ralco, octubre 17-18 de 1992.

étants ces projets imposés par l'entreprise privée, avec l'autorisation du gouvernement. (...) On ne nous a pas consulté -dirent-ils-, et moins encore, informé, et cependant, nous sommes les directement endommagés par les inondations et les futurs déplacements de la population. (...) On nous demande notre accord maintenant que le projet Pangué est déjà totalement approuvé, et quand les travaux définitifs sont déjà initiés (...) Nous exigeons -disent-ils-, une plus claire prononciation de la part de la Commission Spéciale des Peuples Indigènes (CEPI), en relation avec les problèmes que la construction des centrales hydroélectriques causent à nos communautés (...) Nous faisons appel à l'Etat du Chili, afin qu'il considère, en conscience, les problèmes réels qu'affligent actuellement nos communautés, et nous exigeons un plus grand souci de la part du Gouvernement, afin d'établir des programmes de développement dans les sept communautés indigènes du Haut Bio Bio, et pour trouver une prompt solution à ces problèmes qui nous affligent". Les caciques, ont réaffirmé, finalement, leur conviction de se maintenir unis.²⁹

A partir de 1993, une idée mûrit à l'intérieur des organisations par rapport à l'initiation d'un procès de mobilisation sociale. On peut citer, à ce sujet, entre autres actions, la dite "Marche du 12 Octobre", qui a eu lieu dans le Haut Bio Bio, et qui a compris la réalisation d'un "rogatoire" (*rogativa*), avec l'interruption de la circulation dans un pont prochain au lieu des travaux de la centrale hydroélectrique Pangué.

VI. LES IMPACTS SOCIAUX DU PROJET HYDROELECTRIQUE DU BIO BIO

La première grande transformation du peuple pehuenche dérivée des hydroélectriques, est la construction de la route. La construction des voies d'accès est l'élément qui contribue -de la manière plus déterminante-, à la transformation de cette zone. La route existe dès 1930, cependant son mauvais état et les pluies ont contribué à maintenir la population dans un haut degré d'isolement. Vers 1940, des entreprises marchandes de bois qui s'installent dans la région, vont financer les premiers réseaux routiers: ponts et élargissement des routes qui permettent la circulation motrice. A cause de l'intensité donnée à l'exploitation de bois, ces entreprises abandonnèrent la zone, mais non sans y laisser quelques transformations qui furent lentement intégrées au rythme des communautés autochtones du secteur.

L'autoroute qui s'étend aujourd'hui sur l'ancienne route, marque une nouvelle situation: cette route, pavée, destinée au déplacement des matériaux pour le barrage et qui n'est pas sujette aux conditions climatiques, est devenue une "porte ouverte" et permanente à la zone. De ceci se détachent des conséquences culturelles, sociales et économiques, entre autres. Du point de vue social et culturel, la route a provoqué une plus grande pression et une perturbation de l'environnement: une altération territoriale dans les communautés, une redéfinition des

²⁹ "Declaración de la Junta de Caciques del Alto Bio Bio a las Autoridades del Estado de Chile y a la Oponión Pública" Santiago du 9 de 1992.

frontières spatiales et d'accès aux ressources. La vraie "coupe physique" qui a eu lieu, divise écologiquement et socialement les terres par la ligne d'asphalte et les fils de fer, créant ainsi des zones non contrôlées par les autochtones; le chemin coupe, artificiellement, un espace qui était continu. Historiquement, la délimitation de l'espace faite par le peuple pehuenche, était déterminée par le déplacement des familles, d'accord aux saisons: les "hivernages" (*invernadas*) sont des terrains bas et abrités, au fond des vallées, qui assurent la survivance pendant les mois d'hiver; les "estivales" (*veranadas*) sont, au contraire, des terrasses en hauteur qui, pendant le printemps et l'été, assurent le pâturage du bétail et la récolte des *piñones*. Cette vie de transhumance saisonnière, qui se rattache à l'ancienne vie nomade de chasse et récolle du peuple pehuenche, se voit de plus en plus limitée par les zones où s'établit la propriété privée et publique, les autoroutes, par exemple, sur lesquelles les familles perdent le droit d'usage. L'assignation de Titres individuels de Domaine, antérieurement mentionnés, font partie de cette procédure de démantèlement de la dynamique des communautés. Ainsi, la route permet à la société globale, d'optimiser les stratégies formelles et informelles de pénétration, occupation et domination du territoire. L'extraction de la forêt native et l'utilisation des ressources hydrauliques de la zone, sont un très bon exemple de cette tendance.

Avec la construction des barrages dans la région, des éléments importants qui incident dans la transformation culturelle des communautés se font remarquer. En premier lieu, ceux qui sont causés par les travaux préliminaires, les ponts, nouvelles "coupes" faites par les réseaux routiers, pavés, tendus de fils électriques, clôture de fils de fer, campements, et la croissance de la population qui vient du dehors. Dans le court délai, surgiront des barrages, ou lacs artificiels, qui vont poser le problème de la relocalisation des communautés affectées. Les dits barrages vont inutiliser les "hivernages", ce qui va rompre le cycle économique annuel. Avec le remplacement de la population, rien n'assure que dans les nouveaux emplacements, ils reçoivent une compensation, avec une équivalence économique qui leur permette de rétablir les relations communautaires et leur cycle économique traditionnel. Même ainsi, et supposant que les pehuenche restent dans l'entourage des futurs barrages, on doit faire mention du fait qu'ils associent aux "lacunes" une série de concepts culturels négatifs. Pour eux l'eau (*co*) pour être telle, doit être "courante", c'est-à-dire, libre. La tradition, à ce sujet, assigne aux poissons, aux algues et aux oiseaux, des caractéristiques bénignes, tandis que les "eaux détenues" perdent leur condition de telles; elles se transforment en une sorte d'huile ou "graisse" (*huillín*), et par là, inapte pour être utilisée par l'homme ou l'animal. On perçoit, d'accord aux informations recueillies sur le terrain, qu'ils associent l'existence d'une lacune -qui sont nombreuses dans la zone-, avec un "lieu maudit" où on ne peut vivre, ni développer des activités économiques; dans les lacunes on ne pratique point la pêche, on récolte point sur ses rives, les *piñones* - si il y a là des *araucarias*. Parallèlement, on a trouvé plusieurs rapports qui associent ces lacunes avec la mort des animaux -et autres tragédies-, et avec la présence d'êtres mythiques (noctambules) qui habitent le fond des lacunes. De tout cela font partie les "animaux" (*treike*) qui, d'après leurs croyances, habitent les eaux (surtout les eaux détenues) et causent préjudice à l'homme: les "*cueros*", ou "chiens d'eau".

Un de ces rapports, par exemple, parle d'une catastrophe qui eut lieu au début du siècle, quand le fleuve Queuco (affluent du Bio Bio) fut mis en barrage par un écroulement naturel de terre, un réservoir qu'inonda presque entièrement deux communautés pehuenche. Ce fait historique, qui peut se considérer comme un antécédent des futurs barrages hydroélectriques, a été cause de ce que jusqu'à nos jours, le secteur inondé soit décrit comme un "lieu maudit", auquel on associe des maladies, des fléaux et la pauvreté: ce secteur qu'on connaît, actuellement, comme le "secteur de l'écroulement" est, paradoxalement, le plus pauvre de la région.

Ce ne serait que trop évident de signaler que l'appréciation de la société chilienne sur les barrages hydroélectriques, est bien différente. L'emploi que veulent donner au barrage Pangue, ceux qui aujourd'hui achètent, sans scrupules, les terres riveraines du fleuve, n'est autre que celui du tourisme et la récréation (les sports nautiques, camping, etc.). L'accès à la zone va développer et faciliter le tourisme, ce qui implique des "visiteurs" et, dans un sens, l'altération du milieu ambiant. Le tourisme, d'après l'opinion des paysans pehuenche est, très souvent, une intrusion indésirable, du moment qu'il ne respecte point les autorités traditionnelles. C'est-à-dire, ceux qui sont responsables de contrôler l'utilisation des ressources - terre, eaux, combustibles - règlements qui ne sont pas toujours respectés. Le tourisme utilise des ressources locales - bois au chauffage, par exemple, et "va s'approprier des lieux qui pourraient être destinés à un autre usage". Il est évident, qu'une appropriation d'un espace qui, par tradition, était d'usage collectif, va se produire. D'autre part, si l'activité touristique augmente dans la zone, on estime qu'il y aura des problèmes de choc social et malentendus entre les résidents et les visiteurs.

D'un point de vue économique, la route a contribué à un dynamisme de procédure globale de circulation de biens et services, en même temps que les prix des dits biens ont augmenté, et la main d'oeuvre a diminué, puisqu'il y a, aujourd'hui une plus ample offre de travail. De cette façon, se sont accentués les relations d'échange inégal, caractéristiques entre les zones rurales et urbaines. Dans ce contexte, un aspect déterminant est la situation économique des ces familles qui, par manque de ressources productives, ou par un bas rendement de leur terre, doivent chercher les sources de ses revenus en dehors de leurs unités agricoles. Des éléments tels que la question des salaires (stimulée par les plans d'engagements de main d'oeuvre pehuenche dans les hydroélectriques), l'imposition de la propriété privée de la terre et la pression du commerce sur les anciens territoires pehuenche, sont des processus qui tendent à démanteler le système économique traditionnel, basé sur les activités agricoles, élevage et récolte, qui se réalisent en commun, et qui s'encadrent dans la vie en communauté.

Pangue S.A. emploie, approximativement, 1200 paysans pehuenche, dans un schéma qui reproduit la structure d'une courbe normale, c'est-à-dire, peu d'ouvrier au début, et vers la moitié des travaux, une haute demande de main d'oeuvre. Une fois les travaux terminés, tous les ouvriers seront congédiés. Les communautés prochaines au barrage, pourraient apporter jusqu'à 500 ouvriers, ce qui implique que, dans des mois déterminés, l'absorption de main d'oeuvre va dépasser de beaucoup l'offre dont la zone dispose. C'est alors que va se vérifier un phénomène d'absorption massive de paysans pehuenche des autres communautés

du Haut Bio Bio et, à son défaut, des zones voisines. Ceci, dans un processus qui va inclure, progressivement, des secteurs chaque fois plus vastes. L'effet terminal de ce processus, se rattache à la formation de grands "poches" de chômage, étant particulièrement difficile, la réinsertion des ouvriers dans le contexte rural.

De la totalité des ouvriers, un pourcentage important arrivent d'autres endroits (pourcentage difficile de calculer d'avance). On peut dire qu'au moins 2.500 vont arriver à la zone du barrage, ce qui constitue un impact sur la stabilité de l'économie agricole pehuenche. L'identité de ce peuple est définie par ses liens avec la terre, donc, leur incorporation aux travaux du barrage peut être considérée positive du point de vue de l'augmentation du salaire familial moyen; cependant, il ne s'agit que d'une situation **transitoire**, que bien pourrait avoir un effet négatif pour l'entretien des structures productives agricoles, et pour l'intégrité de la culture pehuenche. L'augmentation des revenus, doit être relativisée, puisque dans le calcul des salaires liquides réels on doit aussi considérer la remise, sur le compte de ce que leur terrain cesse de produire; c'est à dire, leurs produits de "autoconsommation". Encore plus problématique deviendra la situation des familles pehuenche qui ne sont pas liées au cercle des rémunérations: leur situation de pauvreté s'accroît, car le marché local, en augmentant le coût des articles essentiels de consommation, laisse ces articles hors de portée de ceux qui ne manient pas de l'argent.

Avec la croissance de l'activité globale de la zone, vont surgir des conflits de coexistence entre un secteur rural et un semi-rural qui n'a pas vécu dans un haut degré d'isolement, et un secteur urbain, migrateur et compétitif, du point de vue du travail. Sa résidence dans la zone, tant que dure le travail, fera surgir un nouveau réseau de relations de pouvoir, de prestige et d'influences, qui vont altérer les structures actuelles. Au terme des travaux du barrage, les pehuenche devront faire une option économique: ou bien migrer définitivement aux centres urbains (une circonstance qui a prouvé être la meilleure), ou retourner à leurs terres et continuer le travail agricole, ce qui déclenche, parallèlement, un processus de recomposition de leurs relations sociales et de famille, endommagées par l'absence de leurs unités d'origine. Le "retour" au travail agricole, pour récupérer le niveau de production qu'ils avaient au moment de partir, va leur exiger un grand effort productif s'ils veulent atteindre le niveau d'activité préalable. Les animaux, par exemple, sont un actif économique difficile à récupérer sans l'appui d'un crédit. On connaît, dans le Haut Bio Bio, des familles qui, face à des processus similaires, n'arrivent pas encore - bien des années plus tard -, à rétablir le niveau économique qu'elles avaient au moment où le paysan a quitté ses terres. Avec la construction de barrages sur le territoire pehuenche, on stimule massivement un exemple typique d'une convulsion économique accélérée, qui n'assure pas, jusqu'à aujourd'hui, le développement et la stabilité future du peuple pehuenche.

À dire, peu d'ouvrier au début, et vers la moitié des travaux, une haute demande de main d'œuvre. Une fois les travaux terminés, tous les ouvriers seront congédiés. Les communautés prochaines au barrage, pourraient absorber jusqu'à 200 ouvriers, ce qui implique que, dans des mois déterminés, l'absorption de main d'œuvre va dépasser de beaucoup l'offre dont la zone dispose. C'est alors que se vérifie un phénomène d'absorption massive de paysans pehuenche des autres communautés

368008